

**Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**

**DELIBERATION BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE du mardi 14 novembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 14 novembre, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 10 heures, salle Georges Rumen, siège, à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; LE GOFF Philippe ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; PRIGENT Christian ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; BILLAUX Béatrice ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN.

Absents excusés : GUILLOU Claudine ; LE MOIGNE Yvon ; PUILLANDRE Elisabeth ; LOZAC'H Claude ; CHAPPE Fanny ; LINTANF Joseph.



DELBU2023-11-104

Mobilité et formation professionnelles : Modification du tableau des effectifs : assistante de direction pôle ressources et pôle transition écologique - régularisation grade suite à recrutement sur poste vacant

Créations de postes permanents liées aux mobilités internes/externes et aux besoins des services

Suite au départ de l'assistante de direction des pôles ressources et transition écologique, adjoint administratif en CDD, une nouvelle assistante de direction, adjoint administratif principal 2^e classe, a été recrutée à l'issue d'un jury. Elle prendra ses fonctions le 1^{er} décembre prochain.

Il est ainsi proposé à compter du 1^{er} décembre 2023 :

* de créer un poste à temps complet d'adjoint administratif principal 2^e classe

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Vu la délibération DEL2020-07-235 du Conseil d'Agglomération, en date du 16 juillet 2020, relative à la délégation de pouvoir du Conseil au Bureau pour modifier le tableau des effectifs ;

Au vu de ces éléments, les membres du Bureau communautaire, à l'unanimité décident :

- De valider la création d'un poste à temps complet d'adjoint administratif principal 2^e classe ;
- De confirmer que les crédits votés au budget permettent la création de ce poste.

Et sous réserve de l'avis du prochain CST :

- De valider la suppression d'un poste à temps complet d'adjoint administratif.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

